

RAPPORT ANNUEL 2022



BOUCTOUCHE
Grand petit havre

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MAIRE	1
AVANT-PROPOS	2
PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ	3
CONSEIL DE VILLE	4
A. RÉMUNÉRATION DU CONSEIL	6
B. RÉUNIONS DU CONSEIL	6
C. PARTICIPATION AUX RÉUNIONS	7
D. DATES ET POINTS DES RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES	7
SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES	8
FRAIS D'UTILISATION	9
FINANCE - BUDGET 2022	9
PROJETS CAPITAUX 2022	10

MESSAGE DU MAIRE

Au nom du Conseil municipal de Bouctouche, c'est un plaisir de vous présenter le rapport annuel 2022. Nous avons eu des hauts au point de vue économique, mais nous avons aussi perdu un ami.

L'année 2022 fut une année remplie de développement économique. Entre autres, 3 projets majeurs d'infrastructure, au-delà de 7 millions en valeur de permis de construction, de la musique et nourriture locale sur le quai pendant la période estivale, un match préparatoire de la LNH entre les Canadiens de Montréal et les Sénateurs d'Ottawa ainsi qu'un match préparatoire du Championnat mondial de hockey junior entre Allemagne et Lettonie.

Je tiens aussi à souligner le décès de notre cher conseiller Oscar LeBlanc. Un conseiller dévoué qui avait la ville à cœur et n'avait pas peur de venir en aide pour le bien de sa communauté. Il nous manque énormément!

En terminant, 2023 s'annonce comme une année qui va faire vibrer la ville avec une nouvelle attraction mondiale au Pays de la Sagouine et une nouvelle équipe sportive. En plus, on verra la naissance d'une nouvelle entité nommée Grand-Bouctouche. L'union fait la force!

Maire Aldéo Saulnier



AVANT-PROPOS

Le présent rapport est préparé conformément à l'article 105 de la Loi sur la gouvernance locale et du Règlement 2018-54.

Il contient des renseignements généraux sur Bouctouche, notamment sa population, son assiette fiscale, son taux d'imposition et ses frais d'utilisation, ainsi que des renseignements détaillés sur le conseil de ville, l'octroi de subventions ainsi que le type et le coût des services fournis. Les états financiers vérifiés de 2022 figurent en annexe.



PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ

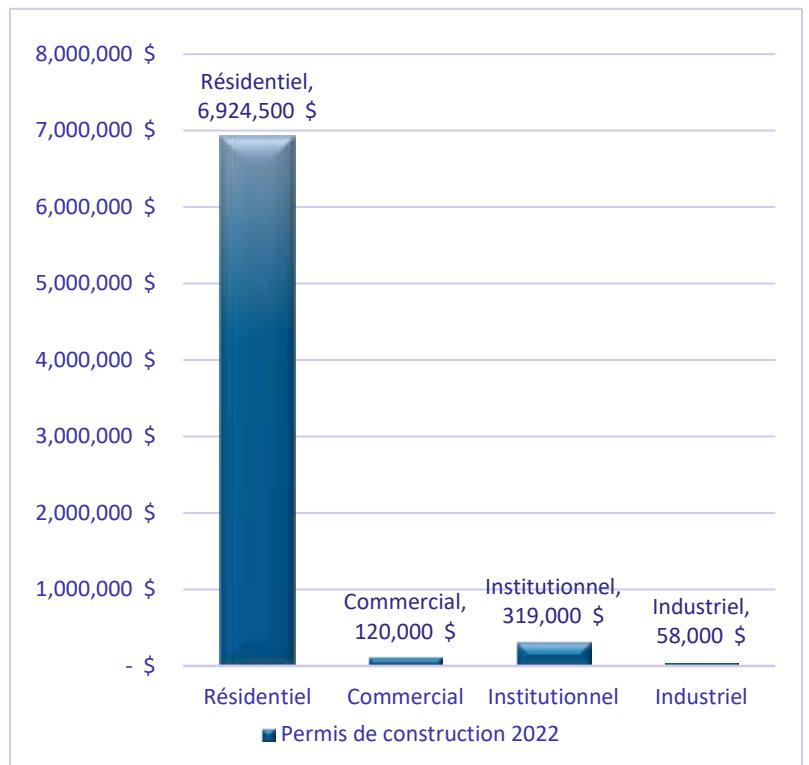
Bouctouche, dont la population s'élève à 2 513 habitants, est située dans le sud-est du Nouveau-Brunswick et est la plus grande municipalité du comté de Kent.

Démographie

- Âge moyen de la population : 50,2 ans
- Total des logements privés : 1 094
- Densité de la population au kilomètre carré : 137,1

Infrastructures municipales

- 2 aré纳斯
- 1 bibliothèque
- 1 marché des fermiers
- 1 centre culturel
- 1 centre touristique
- 3 terrains de tennis / 6 pickleball
- 2 terrains de balles
- 3 terrains de soccer
- 1 piste d'athlétisme
- 1 terrain de basketball
- 1 piste de marche – bicyclette
- 1 skatepark
- 17 km sentier pédestres
- 1 quai



Économie

- Valeur totale des permis de construction émis en 2022 est de 7 421 500 \$
- Assiette fiscale de 242 672 750 \$

L'hôtel de ville de Bouctouche est l'endroit où aller pour obtenir des renseignements sur la municipalité, notamment sur le conseil, les coordonnées du personnel, les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions du conseil. Veuillez consulter notre site Web : www.bouctouche.ca. Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook pour être au courant de tout ce qui se passe dans notre belle ville.

CONSEIL DE VILLE

Le Conseil municipal de Bouctouche est formé d'un maire et de quatre conseillers, élus tous les quatre ans. Le conseil actuel a été élu en mai 2021 mais, suite à la réforme de la gouvernance locale a terminé son mandat le 31 décembre 2022. Malheureusement, le conseiller Oscar LeBlanc est décédé le 30 septembre 2022 quelques mois avant la fin de son mandat.



Aldéo Saulnier
Maire



Achille Bastarache
Maire suppléant



Mariette Cormier
Conseillère



Jean-Noël LeBlanc
Conseiller



Le regretté Oscar LeBlanc
Conseiller

Voici la liste des comités, organismes et associations auxquels siègent les membres du conseil municipal :

Aldéo Saulnier, maire

- Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent
- Conseil d'administration du Pays de la Sagouine
- Corporation de développement économique
- Corporation d'amélioration des affaires de Bouctouche
- Comité de révision de planification de la CSRK

Achille Bastarache, maire suppléant

- Comité technique sur la gestion des déchets solides
- Comité du Marché des fermiers de Bouctouche

Mariette Cormier, conseillère

- Commission de la Bibliothèque publique Gérald-Leblanc
- Comité de la Fête du 15 août
- Comité du Festival de mollusques
- Comité du Carnaval du Flocon magique
- Groupe d'initiatives vertes

Jean-Noël LeBlanc, conseiller

- Chambre de Commerce Kent-Sud
- Conseil d'administration de la Société culturelle Kent-Sud

Le regretté Oscar LeBlanc, conseiller

- Comité de jumelage
- Comité du Musée de Kent
- Comité des Vétérans

A. RÉMUNÉRATION DU CONSEIL

L'article 49 de la Loi sur la gouvernance locale prévoit que les gouvernements locaux peuvent verser un salaire et des indemnités aux maires et aux conseillers.

En 2022, les salaires et les frais ont totalisé 79 124 \$. Ils sont présentés en détail dans le tableau ci-dessous.

Membres du conseil	Salaires	Frais de déplacement
Maire Aldéo Saulnier	25 450 \$	913 \$
Maire suppléant Achille Bastarache	13 050 \$	746 \$
Conseillère Mariette Cormier	12 550 \$	2 579 \$
Conseiller Jean-Noël LeBlanc	12 300 \$	2 911 \$
Conseiller Oscar LeBlanc	8 625 \$	0 \$

B. RÉUNIONS DU CONSEIL

Les réunions du conseil ont lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 30 rue Évangéline. Les réunions ordinaires et extraordinaires du conseil sont publiques. Les réunions ordinaires ont lieu le troisième mardi de chaque mois.

Une réunion extraordinaire a lieu lorsque le conseil détermine que des questions ne peuvent attendre jusqu'à la tenue d'une réunion ordinaire ou qu'elles nécessiteront une longue discussion. Les procès-verbaux des réunions du conseil peuvent être consultés par le public au bureau du greffier/de la greffière durant les heures de bureau. Ils sont également publiés sur le site Web de la municipalité.

C. PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

Membres du conseil	Réunions ordinaires (11)	Réunions extraordinaires (9)
Aldéo Saulnier	11	9
Achille Bastarache	11	9
Mariette Cormier	11	9
Jean-Noël LeBlanc	10	9
Oscar LeBlanc	8	3

D. DATES ET POINTS DES RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES

Dates	Réunions
8 mars	Extraordinaire (soumissions pour projet d'amélioration de la lagune)
31 mai	Extraordinaire (présentation des états financiers 2021 et assurance collective)
6 septembre	Extraordinaire (présentation publique pour modification au zonage de la propriété sur le chemin Girouardville NIDs 25055419, 25274432 et 25017534)
20 septembre	Extraordinaire (écoute des objections pour l'Arrêté 2022-01 et 1 ^{ère} et 2 ^e lectures)
11 octobre	Extraordinaire (résolution sur publication d'un avis d'arrêté et heures d'ouverture des bureaux municipaux)
8 novembre	Extraordinaire (écoute des objections pour l'Arrêté 2022-03, 1 ^{ère} et 2 ^e lectures des arrêtés 2022-02 et 2022-03 et achat et vente du camion à ordures)
14 novembre	Extraordinaire (écoute des objections pour le budget 2023 de la Corporation d'amélioration des affaires et 1 ^{ère} et 2 ^e lectures ainsi que 3 ^e lecture des arrêtés 2022-02 et 2022-03)
24 novembre	Extraordinaire (résolutions pour les fonds de réserve)
15 décembre	Extraordinaire (adoption des procès-verbaux de la réunion du 15 novembre 2022(ordinaire) et du 24 novembre 2022(extraordinaire))

SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES

L'un des buts d'un gouvernement local, comme l'indique la Loi sur la gouvernance locale, est de favoriser le mieux-être économique, social et environnemental de sa collectivité. Grâce à leurs efforts, les organismes communautaires appuient la municipalité dans cette mission. Seules les subventions de 500 \$ ou plus figurent dans ce rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec le personnel de l'hôtel de ville.

En 2022, la municipalité de Bouctouche a versé des subventions aux programmes suivants :

Cadets de l'Aviation Escadron 763 Bouctouche	2 000 \$ envers leurs dépenses annuelles et, à ce, ils doivent participer aux parades annuelles de Bouctouche.
Groupe des Koyotes de Kent	750 \$ envers la levée de fonds pour le championnat atlantiques Junior B dont les équipes vont être hébergées à Bouctouche.
Synergie Fr	1 000 \$ envers les dépenses de l'activité « French Family Fun Weekends » dont le but est d'offrir des occasions uniques aux familles de passer une fin de semaine dans une communauté francophone avec des activités en français.
Pays de la Sagouine	25 000 \$ pour l'opération du site touristique qui apporte des retombées économiques importantes pour la région de Bouctouche. Plusieurs restaurants, lieu d'hébergements et magasins bénéficient énormément des nombreux touristes qui visitent le Pays Sagouine annuellement. Chaque année, un grand nombre de personnes visitent ce site qui met en évidence la culture acadienne.
Société culturelle Kent-Sud	5 000 \$ pour les aider à continuer de fournir des activités culturelles et artistiques à la population.
Musée de Kent	5 000 \$ pour l'opération et réparations du Musée.
Centre de Pédiatrie Sociale du Sud-Est	5 000 \$ pour aider les enfants vulnérables de la communauté de Bouctouche.
Comité prix et bourses de l'école Clément-Cormier	1 500 \$, soit trois bourses d'études d'une valeur de cinq cents dollars (500 \$) chacune afin d'aider les élèves de la 12 ^e année de la municipalité à poursuivre leurs études.
Comité de Cueillette de dindes Bouctouche	1 000 \$ pour aider les familles dans le besoin.
Hospice Sud-Est	860 \$ envers la campagne de financement du Centre Hospice Sud-Est.

FRAIS D'UTILISATION

Les frais d'utilisation des installations et programmes de loisirs ont varié, selon l'installation et le programme offert. Les frais imposés étaient les suivants :

Taux horaire des arénas au Forum et au Centre J. K. Irving :

Glace	160 \$ (du matin jusqu'à 19h00 les jours de la semaine)
	190 \$ (après 19h00 jours de la semaine et après 15h00 les fins de semaine)

Taux de location pour la Salle Guy A. Richard :

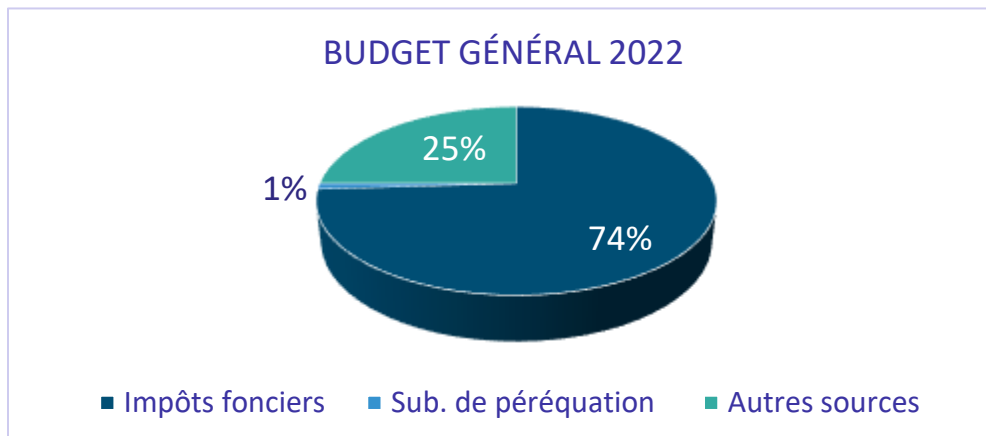
Salle A	200 \$ (taxe incluse)
Salle B	200 \$ (taxe incluse)
Salle C	300 \$ (taxe incluse)
Salle A, B & C	600 \$ (taxe incluse)

FINANCE - BUDGET 2022

En 2022, le conseil a adopté un budget de fonctionnement général de 4 447 389 \$. L'assiette fiscale de Bouctouche était de 242 672 750 \$ et le taux d'imposition des biens résidentiels était de 1,35 \$ par 100 \$ d'évaluation. En 2022, un propriétaire possédant une résidence évaluée à 100 000 \$ a payé 1 350 \$ en impôt foncier local.

De plus, la municipalité fournit des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées moyennant des frais d'utilisation. Les frais d'utilisation résidentiels en 2022 pour le service d'approvisionnement en eau étaient de 245 \$ par unité et 295 \$ par unité pour le service d'évacuation des eaux usées. Le budget approuvé s'élevait à 878 089 \$.

Vous pouvez voir le détail des budgets à la page 21 de la section des états financiers consolidés.



PROJETS CAPITAUX 2022

**Amélioration à la lagune
3 182 000 \$**

**Réasphaltage d'une section
du chemin Girouardville
692 500 \$**

**Revitalisation du centre-ville
et réparation des trottoirs
550 500 \$**